

et leurs bonnes œuvres, pour notre Saint-Père le Pape, la Sainte Eglise romaine et la Sacrée-Congrégation de la Propagande. Nous désirons que chaque dimanche de ces deux mois, Messieurs les curés et missionnaires le rappellent à leur peuple en peu de mots.

30. Nous les engageons à réciter un *Pater* et un *Ave* à chacun des exercices publics de ces deux mois dans les mêmes intentions, et Nous accordons quarante jours d'indulgence chaque fois. Ceux qui ne pourront y ajouter, sont exhortés à réciter ces prières chaque jour en leur particulier.

Donné à St Germain de Rimouski, en notre demeure épiscopale, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre pro secrétaire, ce seizième jour d'avril mil huit cent quatre-vingt-quatre.

† JEAN, EV. DE ST G. DE RIMOUSKI



Par Monseigneur,

F. X. CLOUTIER, Ptre,
Pro Secrétaire.